



Paris
www.sol3art.com

« Puces électroniques SOL3 » et Protection des Œuvres d'Art

Protocole exclusif © 2006 SOL3

- Dès 1994, dans le but de rendre certaine l'identification des Objets d'Art édités par les Editions SOL3 Paris et, par conséquent, d'assurer leur protection contre les risques de plagiat et de contrefaçon, Henri Brenot • Editeur SOL3 Paris, a défini le Protocole exclusif © 1994 SOL3 qui consistait à implanter, dans une Œuvre d'Art, une « puce électronique SOL3 » dotée d'un « code unique » verrouillé.
- Conformément au Protocole exclusif SOL3, déposé en 2005 à l'INPI, le numéro de « code unique » d'une « puce électronique SOL3 », implantée dans une Œuvre d'Art, est déchiffrable au moyen du « lecteur de codes » spécifique utilisé par SOL3.
- En 2005, la technologie ayant énormément évolué en une décennie, Henri Brenot • Editeur SOL3 Paris, a sélectionné dans la gamme des produits RFID du Groupe TEXAS INSTRUMENTS :
 - Une nouvelle « puce électronique SOL3 », modèle « 32 mm Glass Transponder », dotée d'un « code unique » verrouillé par le fabricant, composé de 16 caractères alphanumériques – ce qui donne « 10 puissance 64 » solutions pour créer un « code unique » !
 - Un nouveau « lecteur de codes », issu de la plus récente technologie hautement sécurisée qui n'autorise aucune modification – non décelable – du « code unique » verrouillé de la « puce électronique SOL3 », afin de garantir la parfaite fiabilité du système d'identification par les « puces électroniques SOL3 ».
- La « puce électronique SOL3 » modèle « 32 mm Glass Transponder », est implantée par Henri Brenot • Editeur SOL3 Paris, dans la masse de l'Œuvre d'Art, pour servir de moyen d'identification et de protection de l'Œuvre d'Art. Les données de chacune des « puces électroniques SOL3 », ainsi implantées, sont conservées et gérées dans la « Banque de données SOL3 » dont le contenu est régulièrement déposé à l'INPI, afin d'en garantir la sécurité et la parfaite neutralité.
- Monsieur X _____ Y _____, demeurant _____ est propriétaire de l'Œuvre d'Art désignée, ci-dessous, et se porte lui-même garant de « l'authenticité » de cette œuvre :

Le « Buste Tintin au mouchoir » composé de trois parties : le mouchoir, la tête et la chemise • © Copyright HERGE / LOMBARD 87 • Sculpture de Jean-Marie Pigeon • Editions SOL3 Paris • tirage n° 000 sur 850.

- Il a demandé à Henri Brenot • Editeur SOL3 Paris, d'implanter dans cette Œuvre d'Art une « puce électronique SOL3 », modèle « 32 mm Glass Transponder », qui est dotée du « code unique » verrouillé suivant, composé de 16 caractères alphanumériques : **0000000000000000**
- La présente **Attestation « puce électronique SOL3 »** a été établie, à Paris, le ____ décembre 2010, en 2 exemplaires originaux. Un exemplaire de la présente Attestation a été remis au demandeur ; l'autre exemplaire est conservé à l'INPI, dans la « Banque de Données SOL3 ».

Henri Brenot • Editeur SOL3 Paris